



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 10 octobre 2019	Nombre de délégués :	
N° 2019-022	En exercice :	27
Convocation du : 27 septembre 2019	Présents ou représentés :	20
Affichage du : 27 septembre 2019	Absents :	3

Objet de la délibération : Demande de subvention 2020 – phase d'élaboration contrat territorial

L'an deux mille dix-neuf et le dix du mois d'octobre à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la mairie de Gévelard, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M Jean Paul LUARD	X			
	M Jean Marc FRIZOT	X			
	M Jean François RIZET	X			
	M Guillaume JACOB	X			
	M Marcel MARTIN		X		
	Mme Paulette MATRAY	X			
	M Michel FURNO	X			
	M Joachim LOPES		X		
	M Joël DUBAND		X		
	M Bernard VILETTE			X	
	M Gilles TOUILLON	X			
	Mme Danielle LUCIEN	X			
	M Jean Claude LAGRANGE			X	M Guy BOGUET
	Mme Sylvie LECOEUR			X	Pouvoir à M LUARD
	M Jean Marc HIPPOLYTE			X	
	M Marc REPY	X			
	M Alain BALLOT	X			
M SOROKA Christian	X				
Communauté de Communes du Grand Charolais	M Pascal LOPES DE LIMA	X			
	M Bruno PICHARD	X			
	M Gilles PERRETTE		X		Pouvoir à M FRIZOT
	Mme Martine DESPLANS			X	
	M Yves BAYON			X	
	M Pascal MOREAU	X			
	M Jean Marc PESSIN	X			
	M Jean Yves GRILLET	X			
M Claude DUCROUX	X				

Secrétaire de séance : M Bruno PICHARD

.../...

Le Contrat Territorial Bourbince, signé en 2015 arrive à terme en 2019. Il a permis entre autre de financer les postes d'animation et de technicien agricole à hauteur de 80% d'aides publiques ainsi que le plan de communication avec l'édition d'un journal annuel.

Afin de garantir et de bénéficier d'aides pour le fonctionnement du Syndicat, il est proposé de lancer la phase d'élaboration d'un prochain contrat territorial.

Cette phase nécessite le maintien des deux emplois au sein du Syndicat afin de préparer le dossier de présélection du futur contrat territorial.

Le coût des opérations d'animation et de communication pour l'année 2020 est résumé dans le tableau ci-dessous :

Opérations	Coût (€ HT)
Communication	14 000
Animation	120 000

Il est proposé au Comité Syndical, d'autoriser le président à solliciter les différents partenaires financiers (Agence de l'eau Loire Bretagne, Région Bourgogne Franche Comte, Fonds européens) dans le cadre de la préparation du futur contrat territorial.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré,

Décide d'autoriser le syndicat à solliciter les différents financeurs en 2020 pour la phase d'élaboration du prochain contrat territorial.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : 14 octobre 2019
Publication le : 14 octobre 2019

A Montceau-les-Mines le : 14 octobre 2019
Le Président

